

CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/1358
22 septembre 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

DECLARATION DU GROUPE DES 21 SUR LES EXPLOSIONS EXPERIMENTALES D'ARMES NUCLEAIRES

1. Le Groupe des 21 rappelle sa précédente déclaration, qui est reproduite dans le document CD/1329-CD/NTB/WP.248 du 30 juin 1995 et dans laquelle il a précisé sa position de principe sur les essais d'armes nucléaires.

2. Fidèle à cette position de principe, qui est clairement énoncée dans le document susmentionné, le Groupe des 21 exprime, ici encore, les inquiétudes que lui inspirent les deux explosions expérimentales d'armes nucléaires réalisées récemment par deux Etats dotés de telles armes. Ces essais pourraient miner les négociations multilatérales entreprises par la Conférence du désarmement en vue de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Les Etats parties au TNP qui sont membres du Groupe des 21 estiment que ces essais nucléaires vont à l'encontre des décisions adoptées à la Conférence d'examen et de prorogation du TNP tenue cette année.

3. Le Groupe des 21 réitère ses appels antérieurs et rappelle ceux qu'a lancés la communauté internationale pour que les Etats dotés d'armes nucléaires s'abstiennent de réaliser des essais, dans l'intérêt des négociations multilatérales engagées par la Conférence du désarmement en vue de conclure, au plus tard à l'automne de 1996, un traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui soit universel, non discriminatoire et effectivement vérifiable.
